

LES FAMILLES CELEBRES

I LA FAMILLE DES ROYS

La famille est connue dès l'an 1181 lorsque Jean Roays est un des témoins de la donation faite par Pons de Solignac et sa femme Aigline sa femme à l'hôpital Saint-Jean du Puy de leurs droits sur le mas de Noustoulet. La famille est possessionnée à Solignac et au Brignon (Haute Loire) dès 1253. Elle s'est divisée en deux branches au début du XVI^e siècle.

BRANCHE VELLAVE : Il s'agit de l'aînée qui est issue de Simonet Roys. Celui-ci a pour seule descendante une arrière petite fille mariée vers 1590 à Vital de Colin, commandant du château de la Sauvetat, famille dans laquelle elle s'éteint et qui substitue les noms et armes des Roys. A cette occasion, il devient seigneur des Roys, château situé près du Brignon.



Etat actuel du château de la famille des Roys au Brignon (hameau des Roys).

Cette branche possède de multiples descendants jouant un rôle certain en Velay (des chanoines de Notre Dame du Puy, deux premiers consuls et un capitaine général du Puy, un chanoine de l'église collégiale de Saint Paulien. Le 26 février 1770, Raymond de Colin, seigneur des Roys, du Besson et Robert de Colin des Roys, achètent d'Armand XXI, vicomte de Polignac, tous ses droits seigneuriaux et censitaires sur le lieu de Brignon pour la somme de 29876 livres.

Ses armes sont d'or à la bande de gueules chargée de trois étoiles d'argent, au chef de sinople, chargé d'un lion issant d'argent.

BRANCHE LIVRADOISE : Valentin, frère de Simonet Roys, quitte le Velay et devient seigneur des Bordes (hameau aujourd'hui abandonné situé aux confins de la commune) et Echandelys. Il épouse en 1502 Marie de Bourdelles, donnant naissance à la branche cadette encore représentée de nos jours.



Carte postale du XX^e siècle avec au premier plan à droite le château de la famille des Roys à Echandelys.



*Carte postale de la façade du château de la famille des Roys à Echandelys.
On peut y voir la tour du château initial intégrée dans les constructions ultérieures*

Elle est maintenue dans sa noblesse par ordonnance du 3 août 1667 et a fait ses preuves le 3 novembre 1785 pour les honneurs de la Cour. Sont issus de cette branche six chanoines-comtes de Brioude, des chevaliers et commandeurs de l'ordre de Malte, deux chanoinesses de Lavaudieu et de Laveine, un premier page du roi Louis XIV, un député de la noblesse aux assemblées provinciales d'Auvergne. Elle donne un grand sénéchal du haut Limousin qui réunit à Limoges la noblesse en vue des Etats généraux de Paris en la personne de Claude-Etienne-Annet des Roys (comte des Roys, ancien capitaine de cavalerie, baron des Enclos, seigneur d'Echandelys et de Saint Cyr), né et baptisé à Echandelys le 13 septembre 1754. Celui-ci nommé suppléant et devient en 1789 un député de la noblesse du Limousin à l'Assemblée Constituante. Il achète en 1803 le château d'Avrilly dans l'Allier, domaine revendu en 1873 au comte de Tournon.



Carte postale du château d'Avrilly (vue aérienne) (Allier).



Carte postale du château d'Avrilly (Entrée) (Allier).

Maire de Moulins en 1805 ou 1806, il est créé baron de l'Empire en 1812 et confirmé comte héréditaire en 1821. Son fils auditeur au Conseil d'Etat, pair de France, officier de la Légion d'honneur épouse en 1814 la fille unique du maréchal Hoche. Le château de Gaillefontaine entre alors dans la famille qui y partage son temps avec Paris, délaissant un peu le berceau du Livradois de la famille, même si elle y garde son château ainsi que de nombreux biens, jouant un rôle non négligeable dans la vie de la commune.



Château de Gaillefontaine



Château de Gaillefontaine



Château de Gaillefontaine



Château de Gaillefontaine (la chapelle)

Ses armes sont d'or à la bande de gueules, chargée de trois étoiles d'argent.

Voir la généalogie de la famille des ROYS

II LA FAMILLE ROCHEMURE

Famille de haute chevalerie, elle est originaire du château de Rochemure près de Pivat en Vivarais, connue par l'intermédiaire de Jarenton de Rochemure qui fut témoin d'une donation en 1160 à l'hôpital des religieux de St-Jean de Jérusalem du Puy. Eteinte en 1565, elle est reprise de nom et d'armes par le mari d'une fille de la famille (Anne qui épousa Antoine Leynadier en secondes noces). Leur arrière arrière petit fils Marc donne naissance à Jean-Baptiste, écuyer seigneur de Fournols et des Enclos (hameau abandonné de la commune d'Echandelys) et décède à Echandelys le 15 septembre 1736. Ses enfants sont nés dans la commune et ne laissent pas de postérité connue à ce jour.

Voir la généalogie de la famille de ROCHEMURE.

III LA FAMILLE MOTIER DE LA FAYETTE

Cette famille illustre, non strictement originaire de la commune (mais de celle d'Aix où elle possédait la terre de la Fayette), y laisse toutefois son empreinte en raison du rôle

important qu'elle tint dans la vie livradoise depuis l'au mil où un Motier fait une donation à l'abbaye de Sauxillanges consignée dans le cartulaire de l'abbaye.

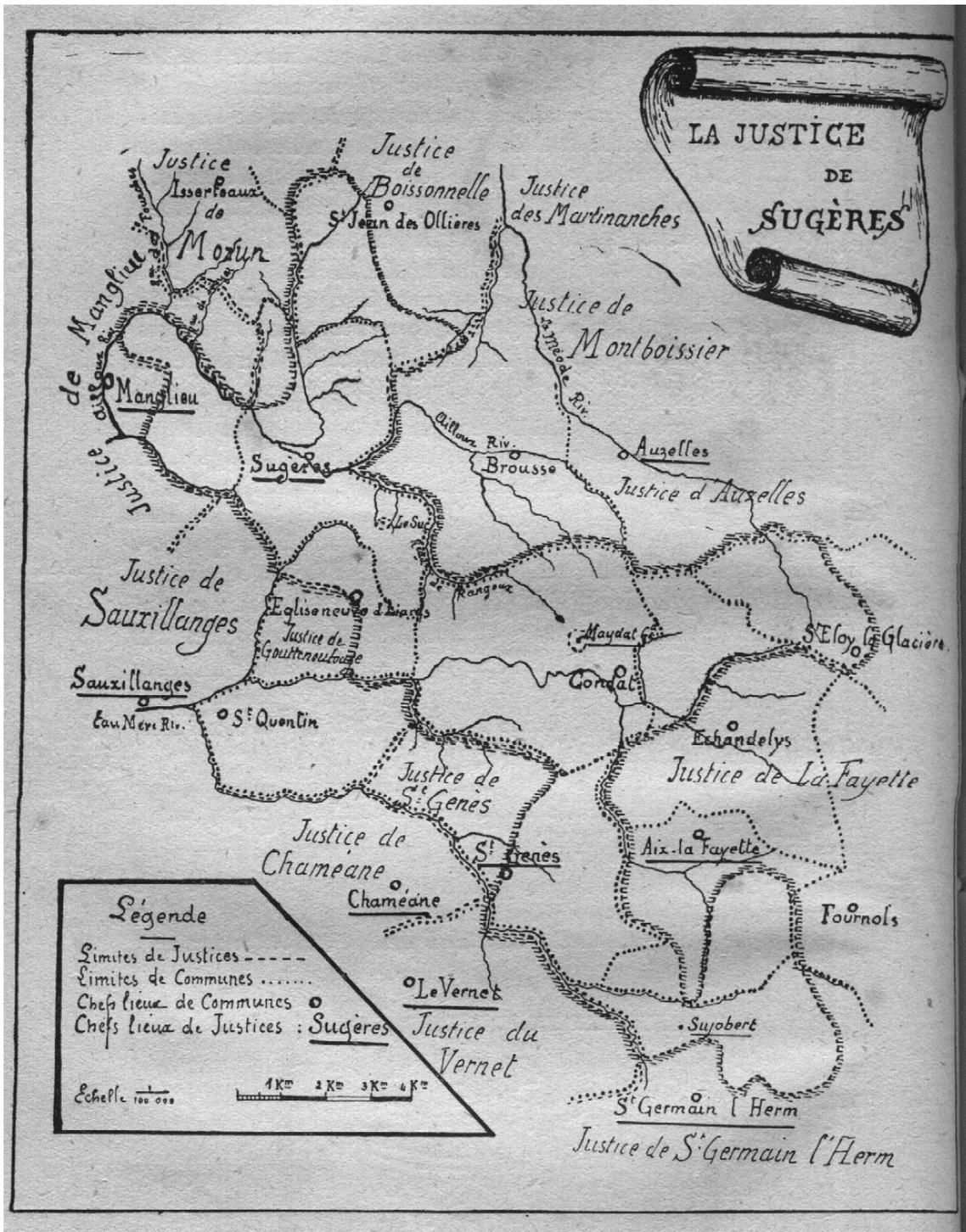
Elle possède par ailleurs une grande partie des droits de justice sur la paroisse d'Echandelys, les partageant avec la seigneurie de Sugères, issue de la maison Montboissier et dans une moindre mesure avec celle de Saint Genès. Elle a été mêlée pendant tout le Moyen âge à l'histoire de notre pays en fournissant un maréchal de France et plusieurs autres personnages remarquables. Mais elle doit surtout son renom au général de La Fayette qui après avoir pris une part active à la guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, est mêlé à tous les évènements qui préludent à la Révolution française de 1789. Le nom patronymique initial de Motier fut rapidement remplacé par celui de La Fayette, terre possédée depuis des temps immémoriaux par la famille. Divisée dès 1250 en deux branches (La Fayette et Champétières), cette dernière est substituée en 1692 à la branche aînée qui s'éteignait. Elle s'est éteinte à son tour au cours du XIX^e siècle dans la famille Bureaux de Pusy qui a été autorisée à en relever le nom.

Ses armes sont de gueules à bande d'or, à la bordure de vair.

Voir la généalogie de la famille de MOTIER DE LA FAYETTE.

IV ET LES AUTRES ...

Bien d'autres familles, nobles ou roturières, illustres ou non, connues ou inconnues comme les Chaboissier, maires et notaires de la commune au cours du XIX^e siècle, les Coupat dont l'origine se perd dans la nuit des temps, formant une famille particulièrement nombreuse aujourd'hui, les Montboissier qui exercèrent droit de justice sur le territoire de la future commune, le partageant avec les La Fayette, nous laissent le soin de les découvrir et de réécrire leur histoire.



Carte du partage du territoire de la commune d'Echandelys entre les justices de Sugères, issue de Montboissier, et de La Fayette. (in Sugères et ses habitants de A. Achard non daté 1930 ?)

Beaucoup reste donc à faire